

Statuts de protection



Listes rouges
Isère : LC (Préoccupation mineure)
R-A : NT (Quasi menacée)
France : LC (Préoccupation mineure)

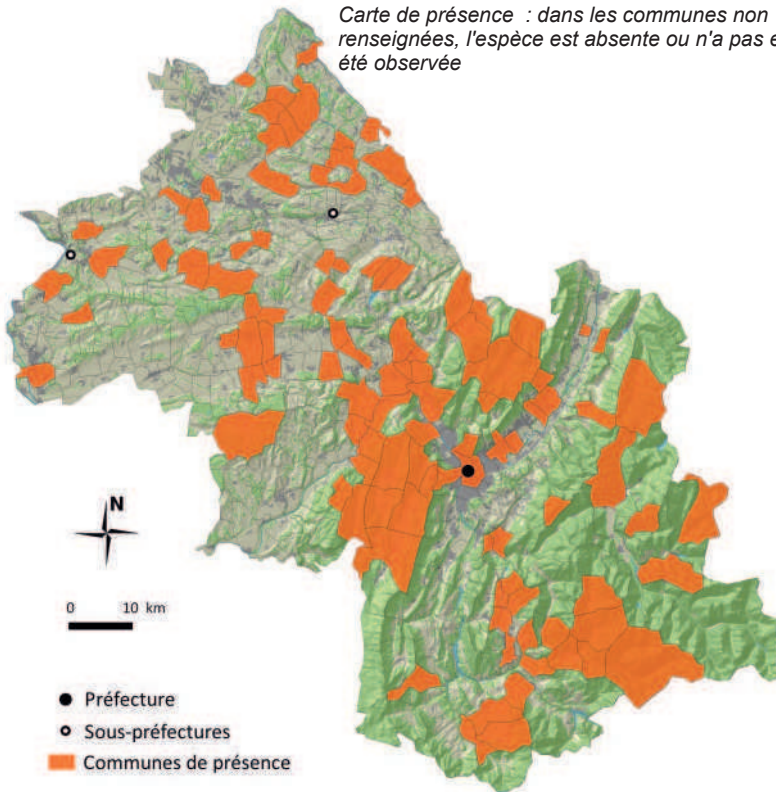
Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"



©R. Slabke

Coordination départementale spécifique

Carte de présence : dans les communes non renseignées, l'espèce est absente ou n'a pas encore été observée



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Espèce commune en Isère, la belette fréquente une large partie du territoire isérois. On peut la retrouver dans tous les types de milieux, sauf dans les zones humides, jusqu'à environ 2000m d'altitude.

Écologie locale

Elle affectionne tout particulièrement les lisières des forêts, les petits bois, les fourrés, les landes, les rives de cours d'eau, les bocages, les haies ou les vignes.

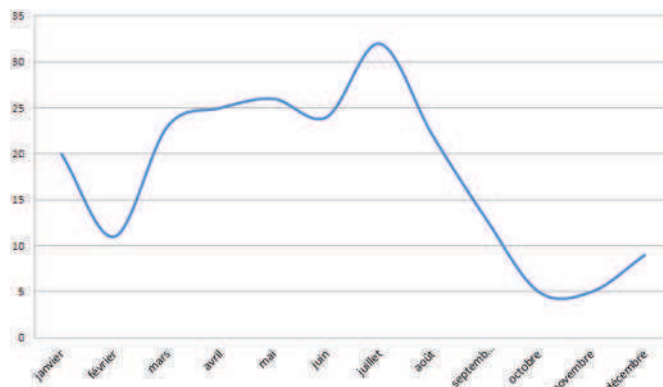
Tendance évolutive

Bien que son aire de répartition augmente dans certaines régions de France (elle progresse notamment en Rhône-Alpes depuis les années 60), la belette est particulièrement touchée par la mortalité routière.

Phénologie saisonnière

Assez discrètes en hiver, les belettes sont surtout contactées au printemps durant les mois de mars à mai, ce qui correspond à la période de rut de l'espèce.

On remarquera également un pic d'observation en juillet-août qui peut être dû à l'émancipation des jeunes qui sont alors peu méfiants, ou à une pression d'observation plus importante à cette période.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

✓ Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

Zones humides

Maintien d'un réseau de zones humides

Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : M. Perrot

Version : Mar-16